

## Viser Plus Haut tableau d'évaluation de la responsabilisation

Ces principes de participation significative des jeunes ont été développés par et pour des jeunes vivant avec le VIH et les plus touchés par le virus et qui participent au plaidoyer politique du programme Link Up. Nous souhaiterions en savoir plus sur :

- l'interprétation de ces principes par les jeunes intervenants
- leur degré de mise en œuvre dans le projet
- les enseignements à partager avec d'autres parties prenantes.

### Processus

- Attribuez une note à chacun des principes en fonction de votre expérience au cours du projet Link Up.
- Expliquez votre note en donnant des exemples de bonnes pratiques, lacunes, difficultés et/ou d'améliorations.

### Notes :

5 = le principe est systématiquement et pleinement mis en œuvre

4 = le principe est le plus souvent mis en œuvre, mais il existe encore certaines lacunes

3 = le principe commence à être mis en œuvre, mais de manière non systématique. Il existe certaines difficultés

2 = il existe quelques exemples de mise en œuvre de ce principe mais l'essentiel du travail est réalisé sans qu'il soit appliqué.

1 = il n'existe aucun exemple montrant que ce principe est appliqué.

Principe de participation significative des jeunes	Note	Exemples/justification de la note
<b>1. S'accorder sur les rôles, responsabilités et attentes des jeunes et autres partenaires/parties prenantes.</b> Par exemple, décrire des rôles et responsabilités clairs pour les jeunes et les partenaires dans un accord écrit en vue de travailler ensemble.		
<b>2. Encourager le leadership des jeunes en leur donnant des rôles décisionnels à toutes les étapes du projet.</b> Par exemple, former un groupe consultatif de jeunes dans le cadre du projet, une structure claire capable d'influencer l'orientation du projet. Garantir des espaces pour les jeunes dans les groupes de planification et de prise de décision ou les conseils consultatifs.		

<p><b>3. Demander régulièrement aux jeunes si leurs points de vue et idées sont pris en compte, et comment leur participation peut être améliorée. Mettre en place une méthode claire pour examiner ces commentaires et y répondre.</b> Par exemple, s'accorder sur des attentes avec votre groupe consultatif de jeunes, tenir des réunions régulières avec celui-ci pour évaluer la façon dont ces attentes sont satisfaites. Assurer le suivi des améliorations à apporter.</p>		
<p><b>4. Identifier les opportunités et soutenir les jeunes pour qu'ils fassent un plaidoyer axé sur leurs problèmes et puissent partager en toute sécurité leur expérience et leurs connaissances en qualité qu'experts.</b> Par exemple, mettre les jeunes en relation avec les réseaux de populations clés. Encadrer les jeunes pour qu'ils s'expriment lors d'événements de plaidoyer. Embaucher les jeunes en tant qu'employés (éducateurs ou conseillers pour les pairs, conseillers, prestataires de service, personnel du programme, etc.). Cette démarche pourrait également impliquer de dialoguer avec les tuteurs, les époux et les enseignants pour faciliter la participation des jeunes.</p>		
<p><b>5. Renforcer les compétences et les connaissances des jeunes – notamment à travers l'encadrement – afin qu'ils puissent prendre part avec confiance et efficacité à la prise de décision et à la mise en œuvre.</b> Par exemple, soutenir les jeunes afin qu'ils participent aux opportunités de formation et de renforcement de capacités liées à la gestion de projets, au financement, au plaidoyer politique et aux autres domaines d'intervention pertinents.</p>		
<p><b>6. Utiliser un langage compréhensible, respectueux et accessible à tous (ce qui</b></p>		

<p><b>implique la provision de traductions).</b> Par exemple, éviter d'utiliser un langage trop technique et truffé de jargon et s'assurer que la traduction est incluse dans les budgets des réunions.</p>		
<p><b>7. Apporter aux jeunes suffisamment de soutien et de ressources (financières et autres) en temps opportun ; ne pas s'attendre à ce qu'ils donnent de leur temps à titre gracieux.</b> À titre d'exemple, rémunérer la participation des jeunes, traduisant ainsi la reconnaissance de leurs compétences, leur expertise et leur temps. S'assurer que les frais de transport et autres coûts sont couverts.</p>		
<p><b>8. Valoriser et respecter les perspectives et les points de vue des jeunes.</b> Par exemple, s'assurer que les jeunes sont impliqués dans toute leur diversité ; si besoin, créer ou fournir des « espaces sûrs » pour que les jeunes issus de groupes différents (femmes jeunes, hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes, professionnel(le)s du sexe, etc.) discutent entre eux avant de partager avec le groupe élargi.</p>		
<p><b>9. Soutenir la consultation et les échanges entre les jeunes et les communautés qu'ils représentent.</b> Par exemple, prévoir suffisamment de temps, d'espace et d'argent pour les réunions avec les membres des communautés avant et après les événements importants.</p>		
<p><b>10. Faire confiance aux jeunes car ils sont capables de prendre des responsabilités et rendre des comptes sur l'exécution du programme.</b> Par exemple, nouer des partenariats ou octroyer des sous-subsidations à des organisations dirigées par des jeunes afin qu'elles proposent et gèrent leurs propres projets.</p>		